

DEPARTEMENT DU TARN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LISLE SUR TARN



Ville de Lisle-sur-Tarn

NOMBRE DE MEMBRES

SEANCE DU 30 octobre 2024

En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
20	27

L'an deux mille vingt-quatre et le 30 octobre

à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Lisle-sur-Tarn, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Agora sise 9 Place Paul Saissac, sous la présidence de **Madame LHERM Maryline, Maire.**

Date de la convocation : 24 octobre 2024

Présents : ALARY Isabelle, COLLIN Nathalie, FONVIEILLE Liliane, GAILLAC Patrick, GONTIER Chantal, LAMBERT Annie, LAMBERTO Marie-Claude, LHERM Maryline, LIBBRECHT Daniel, LOPEZ Anthony, MAYERAS Philippe, MONTEILLET Mathieu, PUIBASSET Pascale, PUJOLAR Théo, ROBERT Florence, ROQUES François, VILETTES Max, ZION Philippe, DE OLIVEIRA Katy, TKACZUK Jean.

Date d’Affichage : 24 octobre 2024

Absents excusés (pouvoirs) :

DAVID Laurent donne pouvoir à ROBERT Florence
 FOGLIARINO Patrice donne pouvoir à VILETTES Max
 PELEGRY Jean-Bernard donne pouvoir à ROQUES François
 SALANDIN Didier donne pouvoir à GAILLAC Patrick
 THIEBAUD Béatrice donne pouvoir à LHERM Maryline
 ORIOL Clarisse donne pouvoir à DE OLIVEIRA Katy
 VEYRIES Laurent donne pouvoir à TKACZUK Jean

N° 46-2024

Secrétaire : ROBERT Florence

Personnel – Tableau des effectifs

Il est proposé au Conseil Municipal de modifier le tableau des effectifs comme suit :

GRADES	Effectifs budgétaires au 01/11/2023	Proposition au 01/11/2024	Effectifs budgétaires au 01/11/2024
EMPLOI FONCTIONNEL			
Directeur Général des Services	1		1
Nombre total emploi fonctionnel	1		1
FILIÈRE ADMINISTRATIVE			
Attaché Territorial Principal	1		1
Rédacteur Territorial Principal de 1ère classe	3		3
Rédacteur Territorial Principal de 1ère classe TNC (32h00)	1		1
Adjoint Administratif Territorial Principal de 1ère classe	2		2
Nombre total d'agents filière administrative	7		7
FILIÈRE ANIMATION			
Animateur principal de 1ère classe	1	1	2
Animateur principal de 2ème classe	1	-1	0
Nombre total d'agents filière animation	2		2
FILIÈRE CULTURELLE			
Adjoint du Patrimoine Territorial Ppal de 1ère classe	1		1
Adjoint du Patrimoine TNC (22 h)	0		0
Adjoint du Patrimoine	1		1
Nombre total d'agents filière culturelle	2		2
FILIÈRE MEDICO-SOCIALE			
Nombre total d'agents filière médico-sociale	0		0
FILIÈRE POLICE MUNICIPALE			
Brigadier Chef Principal	1		1
Nombre total d'agents filière police municipale	1		1
FILIÈRE SANITAIRE ET SOCIALE			
Nombre total d'agents filière sanitaire et sociale			
FILIÈRE SPORTIVE			
Educateur territorial des APS principal 1ère classe	1		1
Nombre total d'agents filière sportive	1		1
FILIÈRE TECHNIQUE			
Agent de Maîtrise Principal	5		5
Agent de Maîtrise	1		1
Adjoint Technique Territorial Principal de 1ère classe	1		1
Adjoint Technique Territorial Principal de 1ère classe (TNC 22h30)	1		1
Adjoint Technique Territorial Principal de 2ème classe	2		2
Adjoint Technique	4		4
Adjoint Technique TNC (34h00)	1		1
Adjoint Technique TNC (33h00)	1		1
Nombre total d'agents filière technique	16		16
Nombre total de postes de titulaires	29		29

Le Conseil Municipal est invité à délibérer.

Après avoir délibéré, le conseil municipal adopte cette affaire à **L'UNANIMITÉ**.

Fait et publié à Lisle-sur-Tarn, le 4 novembre 2024

Le secrétaire de séance,
Florence ROBERT

Le Maire,
Maryline LHERMIE

Le Maire certifie le caractère exécutoire du présent acte. Il informe que la présente décision administrative peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Il peut être introduit un recours gracieux auprès du maire de la commune de Lisle-sur-Tarn pendant le délai de recours contentieux. Le silence gardé pendant celui-ci équivaut à une décision implicite de rejet susceptible elle-même d'un recours contentieux dans les délais précités (article R421-1 et 421-2 du code de la justice administrative). La présente décision est publiée au recueil des actes administratifs.